

A2 MAC 1

Société à responsabilité limitée au capital de 23.870,25 euros
Siège social : 25, Chaussée de Hary
02140 Hary
410 517 767 RCS Saint-Quentin

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 26 MAI 2025

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique approuve la proposition de la Gérance, et après avoir constaté que les comptes font apparaître **un bénéfice de 2.005.493,11 euros**, décide de l'affecter de la manière suivante :

• Bénéfice de l'exercice	2.005.493,11 euros
• A la distribution d'un dividende total de.....	1.700.000,00 euros

• Le solde, soit	305.493,11 euros

En totalité au compte « Autres Réserves » qui sera ainsi porté de 277.031,68 euros à 582.524,79 euros.

Le dividende net par part sociale serait d'environ 1.085,57 euros.

La mise en paiement des dividendes serait effectuée à compter de ce jour.

L'Associé Unique prend acte que les sommes ainsi distribuées sont éligibles à l'abattement, bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu au 3 de l'article 158 2° du Code général des impôts.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte des distributions de dividendes des trois exercices précédents, étant précisé qu'il n'existe qu'une seule catégorie de parts sociales :

Exercice	Distribution globale	Dividende éligible à la réfaction prévue au 2 de l'article 158, 3° du Code Général des Impôts	Dividende non éligible à la réfaction prévue au 2 de l'article 158, 3° du Code Général des Impôts
2023	1.200.000 euros	1.200.000 euros	Néant
2022	1.300.000 euros	1.700.000 euros	Néant
2021	1.300.000 euros	1.300.000 euros	Néant

Pour copie certifiée conforme,
La Gérance.

Pierre Boucon Liaudet



Decode the future

A2MAC1 EURL

Comptes annuels 2024

Certifiée conforme à l'original

Pierre Boccon Liandet

Serving our
clients with
competitive
insights for more
than 25 years



A 2 M A C 1



Decode the future

Table des matières

1	Bilan Actif	3
2	Bilan Passif	4
3	Compte de résultat	5
4	Activité de la société et faits marquants de l'exercice	6
4.1	Activité de la société	6
4.2	Faits marquants de l'exercice	6
5	Règles et méthodes comptables	7
5.1	Immobilisations	7
5.1.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	7
5.1.2	Immobilisations financières	8
5.2	Créances et dettes	8
5.3	Disponibilités	8
5.4	Opérations en devises étrangères	8
5.5	Provisions pour risques et charges	8
5.6	Chiffre d'affaires	8
5.7	Résultat exceptionnel	9
5.8	Impôts et intégration fiscale	9
5.9	Dérogations aux principes généraux	9
6	Actif	10
6.1	Actif immobilisé	10
6.2	Etat des échéances des créances	12
6.3	Valeurs mobilières de placement, équivalents de trésorerie et disponibilités	12
6.4	Produits à recevoir	13
6.5	Charges constatées d'avance	13
7	Passif	14
7.1	Capital social	14
7.2	Variation des capitaux propres	14
7.3	Etat des provisions	15
7.4	Etats des échéances des dettes	16
7.5	Charges à payer	17
8	Compte de résultat	18
8.1	Produits d'exploitation	18
8.2	Résultat financier	18
8.3	Résultat exceptionnel	19
8.4	Ventilation de l'impôt	19
9	Informations diverses	20
9.1	Effectif moyen du personnel	20
9.2	Rémunération allouée aux dirigeants de la société	20
9.3	Identité de la société mère consolidante	20
9.4	Honoraires des commissaires aux comptes	20
9.5	Engagements financiers	20
9.6	Garanties financières	20
9.7	Engagement sur le personnel	21
9.8	Parties liées	21
9.9	Evènements postérieurs à la clôture	21



Decode the future

1 Bilan Actif

Actif					
En euros	Note	Montant Brut	Amort. Dépréc.	Net Déc-24	Net Déc-23
Capital souscrit non appelé		-	-	-	-
Frais d'établissement		-	-	-	-
Frais de développement		861 406	861 406	-	42 782
Concessions, brevets et droits similaires		469 362	468 852	510	2 679
Fonds commercial, droit au bail		670 000	-	670 000	670 000
Autres immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Avances et acomptes		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	6.1	2 000 768	1 330 259	670 510	715 461
Terrains		373 081	214 157	158 924	182 121
Constructions		2 453 132	1 678 923	774 209	877 078
Installations techniques, mat. et outillage		4 539 907	2 994 268	1 545 639	1 902 486
Autres immobilisations corporelles		3 234 117	2 413 234	820 884	1 084 279
Immobilisations en cours		20 000	-	20 000	10 000
Avances et acomptes		-	-	-	-
Immobilisations corporelles	6.1	10 620 237	7 300 582	3 319 655	4 055 964
Participations par mise en équivalence		-	-	-	-
Autres participations		-	-	-	-
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts		-	-	-	-
Autres immobilisations financières		90 877	-	90 877	63 474
Immobilisations financières		90 877	-	90 877	63 474
Actif immobilisé		12 711 882	8 630 840	4 081 042	4 834 899
Stock et en-cours					
Matières premières, approvisionnements		-	-	-	-
En-cours de production de biens		-	-	-	-
En-cours de production de services		-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis		-	-	-	-
Marchandises		-	-	-	-
Créances					
Avances, acomptes versés sur commandes	6.3	207 456	-	207 456	47 456
Créances clients et comptes rattachés	6.3 & 6.5	14 031 818	733 860	13 297 958	37 981 858
Autres créances	6.3 & 6.5	4 031 111	-	4 031 111	6 022 937
Capital souscrit et appelé, non versé		-	-	-	-
Divers					
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
(Donc actions propres) :		-	-	-	-
Disponibilités	6.4	14 517	-	14 517	7 197
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance	6.6	70 004	-	70 004	168 428
Actif circulant	6.3	18 354 907	733 860	17 621 046	44 227 877
Frais d'émission d'emprunts à étaler		-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-
Ecarts de conversion actif		-	-	-	426 144
Total général		31 066 789	9 364 700	21 702 088	49 488 920



Decode the future

2 Bilan Passif

Passif			
En euros	Note	Déc-24	Déc-23
Capital social ou individuel	7.1	23 870	23 870
Primes d’émission, de fusion, d’apport		72 173	72 173
Ecarts de réévaluation		-	-
Réserve légale		2 387	2 387
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		277 032	241 530
Report à nouveau		1 740 631	1 740 631
Résultat de l’exercice : bénéfice / (perte)		2 005 493	1 235 502
Situation nette		4 121 585	3 316 092
Subventions d’investissement		781 805	1 086 380
Provisions réglementées		-	-
Capitaux propres	7.2	4 903 390	4 402 472
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
Autres fonds propres		-	-
Provisions pour risques		255 000	862 144
Provisions pour charges		-	-
Provisions pour risques et charges	7.3	255 000	862 144
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7.4	3 001	3 131
Emprunts et dettes financières divers	7.4	-	803 396
Dettes d’exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7.4 & 7.5	1 960 849	23 671 168
Dettes fiscales et sociales	7.4 & 7.5	6 213 812	8 849 583
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes	7.4	4 957	73 450
Compte de régularisation			
Produits constatés d’avance		8 361 079	10 821 506
Dettes	7.4	16 543 698	44 222 234
Ecarts de conversion passif	7.4	-	2 069
Total général		21 702 088	49 488 920



Decode the future

3 Compte de résultat

Compte de résultat			
En euros	Note	2024	2023
Ventes de marchandises		-	-
Production vendue de biens		176 791	72 576
Production vendue de services		42 095 498	59 687 605
Chiffres d'affaires nets	8.1	42 272 288	59 760 180
Production stockée		-	-
Production immobilisée		-	-
Subventions d'exploitation		10 267	23 333
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges		1 197 609	722 520
Autres produits		2 037	14 634
Produits d'exploitation		43 482 201	60 520 668
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		-	-
Variation de stock (marchandises)		-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements		46 496	82 250
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		-	-
Autres achats et charges externes		18 812 214	25 404 042
Impôts, taxes et versements assimilés		451 695	403 893
Salaires et traitements		13 102 276	14 939 983
Charges sociales		5 248 833	5 320 112
Dotations d'exploitation		1 191 591	9 828 571
Autres charges		246 656	392 995
Charges d'exploitation		39 099 761	56 371 846
Résultat d'exploitation		4 382 440	4 148 822
Produits financiers			
Produits financiers de participations		-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		-	483 988
Reprises sur provisions et transferts de charges		426 144	-
Différences positives de change		8 334	7 279
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions		-	-
Intérêts et charges assimilées		31 252	989 012
Différences négatives de change		338 640	2 865
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
Résultat financier	8.2	64 586	(500 609)
Résultat courant avant impôts		4 447 026	3 648 212
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		264 801	69 213
Reprises sur provisions et transferts de charges		6 874 519	-
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		8 680 522	36 512
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		268 154	289 325
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		-	-
Résultat exceptionnel	8.3	(1 809 356)	(256 623)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		1 022 065	1 577 712
Impôts sur les bénéfices	8.4	(389 888)	578 375
Total des produits		51 055 999	61 081 148
Total des charges		49 050 506	59 845 646
Bénéfice ou (perte)		2 005 493	1 235 502



4 Activité de la société et faits marquants de l'exercice

4.1 Activité de la société

Le Groupe A2MAC1 est un acteur majeur dans le domaine de la production d'information pour le marché automobile.

Le Groupe A2MAC1 est le principal fournisseur de données de référence et d'analyses critiques pour l'industrie automobile (activité dites de benchmarking). Le Groupe A2MAC1 propose à ses clients un ensemble de solutions de benchmarking (Technology Insight), de calcul des coûts (Costing Solutions) et de consommation carbone (Sustainability Solutions) sous la forme de plus de 60 produits. Ces solutions permettent à tous les clients liés à l'industrie automobile (constructeurs, accessoristes, fournisseurs de matières, conseils, analystes...) d'analyser la concurrence, de renforcer leurs capacités d'innovation dans la conception de pièces et plateformes automobiles, et d'optimiser les coûts de fabrication.

Le Groupe A2MAC1 commercialise ainsi l'ensemble de ces bases de données techniques regroupé au sein de sa plateforme logiciel IBP (IBP software platform), aux industriels de l'automobile, principalement sous la forme de contrats d'abonnement annuels ou pluriannuels, mais également sous la forme de missions en mode service à la demande.

4.2 Faits marquants de l'exercice

Rappel de l'opération du 8 février 2023.

Le 8 Février 2023, à l'issue de la réorganisation du capital du Groupe, le fonds d'investissement Providence Equity Partners a fait son entrée au capital, à part égale avec le fonds Five Arrows présent depuis 2017. L'opération a été financée par apport en capital et par un programme d'émission de dette obligataire, permettant notamment le refinancement de la dette pré-existante.

La Société Diamond TopCo, est une holding constituée aux termes d'un acte sous signatures privées à Paris en date du 16 novembre 2022, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés le 28 novembre 2022 sous le numéro RCS PARIS 921 753 778. Elle a clôturé son premier exercice le 30 Novembre 2022.

Elle est la tête du nouveau Groupe ainsi constitué qui opère sur les continents Européen (France, Allemagne, Turquie), Américain (USA, Mexique) et Asiatique (Inde, Chine, Thaïlande, Corée du Sud, Japon).

Groupe d'intégration fiscale

En date du 22 avril 2024, la société Diamond TopCo a élargi le périmètre de son Groupe fiscal intégré, formé par les sociétés Diamond TopCo et Diamond BidCo, dans le cadre des articles 223A et 223 L 6-d du Code Général des Impôts afin d'être également seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles à l'impôt sur les sociétés pour les sociétés suivantes Financière Hary, Hary Participations, A2MAC1 et la société Immobilière Hary.

Ces sociétés ont fait partie du Groupe d'intégration fiscal formé par la société Financière Hary qui a pris fin le 31 décembre 2023 à la suite de l'opération financière du 8 février 2023 et la création de la société Diamond TopCo.

A compter du 1er Janvier 2024, un seul Groupe fiscal demeure, dont la tête de Groupe est la société Diamond TopCo.

Subvention d'investissement

Le 6 janvier 2021, la Société A2MAC1 a obtenu auprès de la BPI une subvention de 1 086 380 euros dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissement (2021 à 2024), se terminant le 15 février 2024. La société a obtenu un dernier versement en Octobre 2024 d'un montant de 227 621€, portant ainsi le total de la subvention à 1 042 406 euros.

Activité de la Société A2MAC1 Eurl

Le chiffre d'affaires de la Société en 2024 s'établit à 42,3 millions d'euros, en baisse de 17,5 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. En 2023, le contrat de costing enregistré avec la société automobile CEER pour 12 millions d'euros était un projet exceptionnel qui ne s'est pas répété en 2024 et qui avait fait l'objet en 2023 d'une provision pour dépréciation de créances de 6,7 millions d'euros.



Le résultat net de la société s’établit à 2,0 millions d’euros en progression de 0,8 millions d’euros par rapport à l’exercice précédent. Cette variation s’explique principalement par la baisse de provision client CEER de 6,7 millions d’euros et d’autres provisions clients pour 2 millions d’euros, par la réduction de 5,4 millions d’euros des frais d’utilisation de la plateforme suite à la baisse du chiffre d’affaires, et par la baisse des charges financières et fiscales pour 1,5 millions d’euros.

5 Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l’exploitation, permanence des méthodes comptables d’un exercice à l’autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d’établissement et de présentation des comptes annuels (ANC n°2014-03).

La méthode de base retenue pour l’évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

5.1 Immobilisations

5.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l’actif immobilisé correspond à leur coût d’acquisition ou de production à la date d’entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d’utilisation de ces actifs, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Ces éléments n’ont pas fait l’objet d’une réévaluation légale ou libre.

Les immobilisations à durée de vie définie sont amorties de manière linéaire afin de prendre en compte la dépréciation économique des biens.

Lorsque la valeur actuelle d’un élément de l’actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle de l’actif concerné par la constatation, selon le cas, d’un amortissement exceptionnel ou d’une dépréciation.

Les durées d’amortissement pratiquées sont les suivantes :

Durée d'amortissements		
Immobilisation	Mode d'amortissements	Durée amortissement
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 à 5 ans
Concessions et brevets	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	10 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Linéaire	1 à 5 ans
Installations générales, agencements, aménagements divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties mais font l’objet d’une revue de leur valorisation en cas de survenance d’évènements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an.

Lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur nette comptable de l’actif, une dépréciation est constituée.



5.1.2 Immobilisations financières

Les titres de participation sont les titres de filiales acquises ou créées dans le cadre de l'activité de l'entreprise et que la société détient à 100% dans la plupart des cas.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, incluant le prix d'achat, les frais accessoires directement attribuables à l'acquisition du titre (comme les frais de courtage, les frais juridiques, etc.).

Les titres de participation ne sont pas amortis. Toutefois, des provisions pour dépréciation peuvent être constituées si la valeur réelle du titre est inférieure à sa valeur d'acquisition, et ce, si la dépréciation est jugée durable. Cette dépréciation est constatée à travers une provision pour perte de valeur.

Les autres immobilisations financières sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. En cas d'évaluation à une valeur inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

5.2 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

Deux approches sont utilisées pour calculer la dépréciation :

- les créances les plus significatives ou faisant l'objet d'une procédure de recouvrement ont été analysées au cas par cas, et dépréciées en fonction d'éléments probants quant à leur caractère irrécouvrable ;
- les autres créances sont dépréciées en fonction de leur antériorité caractérisant, selon l'expérience de la société, un risque de non recouvrement.

5.3 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

5.4 Opérations en devises étrangères

Les achats et ventes en devises sont enregistrés aux taux du jour des opérations.

En fin d'année, l'entité calcule, devise par devise, ses positions de change relatives aux créances, dettes ou contrats à terme libellés dans une même devise ou ayant des termes voisins, sur la base du cours de change précédant la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change nets latents sont portés en écart de conversion au bilan ; les pertes nettes latentes sont provisionnées et les gains nets latents ne sont pas enregistrés au compte de résultat.

5.5 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent à des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise, mais correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture et qui peut être estimé de façon fiable.

5.6 Chiffre d'affaires

La commercialisation de la plateforme logiciel IBP est notamment réalisée à travers des contrats d'abonnement annuels ou pluriannuels. Le chiffre d'affaires est alors reconnu de façon linéaire mensuellement sur la durée du contrat d'abonnement ainsi souscrit par les clients de la société. La facturation est en revanche faite une fois l'ensemble des éléments contractuels recueillis et au moment de l'ouverture des accès à la plateforme, en une seule fois, pour la totalité du montant, dans la plupart des contrats. En contrepartie, la société comptabilise un produit constaté d'avance qui sera repris par résultat en chiffre d'affaires chaque mois sur la durée totale du contrat.



5.7 Résultat exceptionnel

Les éléments enregistrés en résultat exceptionnel se réfèrent à un nombre limité d'événements de revenus ou de charges inhabituels ou exceptionnels - d'un montant cumulé particulièrement significatif - tels que les coûts de réorganisation et de restructuration, les pertes de valeur constatées suite à des dépréciations, les gains et pertes sur cessions d'actifs non courants, les litiges avec les clients, les fournisseurs ou des employés. Ils peuvent également comprendre des coûts liés à des exercices antérieurs et à des corrections d'erreurs ou d'estimation.

La mise en évidence de ces éléments significatifs facilite l'évaluation de la performance sous-jacente de la société.

5.8 Impôts et intégration fiscale

Dans le cadre de la mise en place de l'intégration fiscale, la société Diamond TopCo s'est constituée, depuis le 1er Janvier 2024, seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle dus par le Groupe formé par elle-même et les sociétés qu'elle détient directement ou indirectement à 95 %, en application des dispositions de l'article 223A et suivants du code général des impôts (voir faits marquants).

La convention d'intégration prévoit que les sociétés membres verseront à la société TopCo, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe et ce quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles avaient été imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés auraient bénéficié en l'absence d'intégration. Ainsi, il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Chaque filiale pourra ainsi imputer sur sa base imposable à l'IS ses déficits reportables, dans les conditions de droit commun. Chaque filiale pourra, de même, imputer sur sa charge d'IS à contribuer au Groupe intégré, les crédits d'impôt et avoirs fiscaux transmis à la société tête du Groupe fiscal.

Les économies d'impôt résultant de l'application du régime de l'intégration fiscale sont définitivement acquises par la société intégrante.

5.9 Dérogations aux principes généraux

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



6 Actif

6.1 Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles - Brut				
En euros	Déc-23	Augmentations	Diminutions	Déc-24
Frais d'établissement et de développement	894 175	-	32 769	861 406
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 151 322	-	11 960	1 139 362
Total des immobilisations incorporelles	2 045 497	-	44 729	2 000 768

Immobilisations incorporelles - Amortissements				
En euros	Déc-23	Dotations	Diminution ou reprises	Déc-24
Frais d'établissement et de développement	851 394	42 782	32 769	861 406
Autres postes d'immobilisations incorporelles	478 643	2 169	11 960	468 852
Total des immobilisations incorporelles	1 330 036	44 951	44 729	1 330 259

Immobilisations incorporelles - Net				
En euros	Déc-23	Acquisitions et dotations	Reprises et cessions	Déc-24
Frais d'établissement et de développement	42 782	(42 782)	-	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	672 679	(2 169)	-	670 510
Total des immobilisations incorporelles	715 461	(44 951)	-	670 510

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement au fonds de commerce CORAM acquis en Mars 2022 pour 650 000 euros, non amorti.



Decode the future

Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles - Brut				
En euros	Déc-23	Augmentations	Diminutions	Déc-24
Terrains	373 081	-	-	373 081
Constructions sur sol propre	2 465 385	-	12 254	2 453 132
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	4 410 778	148 135	19 006	4 539 907
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	2 092 552	11 076	4 046	2 099 582
Matériel de transport	92 989	-	-	92 989
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 257 421	55 656	271 531	1 041 546
Immobilisations corporelles en cours	10 000	10 000	-	20 000
Total des immobilisations corporelles	10 702 206	224 867	306 837	10 620 237

Immobilisations corporelles - Amortissements				
En euros	Déc-23	Dotations	Diminution ou reprises	Déc-24
Terrains	190 960	23 197	-	214 157
Constructions sur sol propre	1 588 307	102 869	12 254	1 678 923
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	2 508 292	503 791	17 815	2 994 268
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	1 287 119	184 645	205	1 471 559
Matériel de transport	92 989	-	-	92 989
Matériel de bureau et mobilier informatique	978 575	139 121	269 011	848 685
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles	6 646 242	953 623	299 284	7 300 582

Immobilisations corporelles - Net				
En euros	Déc-23	Acquisitions et dotations	Reprises et cessions	Déc-24
Terrains	182 121	(23 197)	-	158 924
Constructions sur sol propre	877 078	(102 869)	-	774 209
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	1 902 486	(355 655)	1 191	1 545 639
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	805 434	(173 569)	3 841	628 023
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier informatique	278 846	(83 466)	2 520	192 860
Immobilisations corporelles en cours	10 000	10 000	-	20 000
Total des immobilisations corporelles	4 055 964	(728 756)	7 553	3 319 655



6.2 Etat des échéances des créances

Etat des créances			
En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	90 877	90 877	-
Total actif immobilisé	90 877	90 877	-
Actif circulant	-	-	-
Clients douteux ou litigieux	891 972	891 972	-
Autres créances clients	13 139 846	13 139 846	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 887	5 887	-
Impôts sur les bénéfices	12 104	12 104	-
Taxe sur la valeur ajoutée	437 866	437 866	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Divers	-	-	-
Groupe et associés	1 421 329	1 421 329	-
Débiteurs divers	2 153 925	2 153 925	-
Total actif circulant	18 062 929	18 062 929	-
Charges constatées d'avance	70 004	70 004	-
Total	18 223 811	18 223 811	-

« Autres créances clients » comprend notamment des créances vis-à-vis de la société Hary Participations dans le cadre de la refacturation des frais de plateforme selon les termes contractuels. La baisse significative des créances clients entre les 31 décembre 2023 et 2024 s’explique en très grande partie par l’encaissement des créances intra-groupe avec la société Hary Participation et par le paiement du solde de la créance avec le client CEER.

En décembre 2024 le groupe a procédé au règlement des créances et des dettes intra-groupe par compensation, conduisant de ce fait à des soldes créances clients et dettes fournisseurs de moindre importance.

Le poste «Groupe et associés » correspond au compte courant avec la société mère Hary Participations dans le cadre de la centralisation de trésorerie (cash pooling).

6.3 Valeurs mobilières de placement, équivalents de trésorerie et disponibilités

Ce poste est constitué des soldes bancaires.



Decode the future

6.4 Produits à recevoir

Produits à recevoir		
En euros	Déc-24	Déc-23
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	22 011	-
Autres créances	2 157 934	974 392
Créances	2 179 946	974 392
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
Disponibilités et divers	-	-
Total des produits à recevoir	2 179 946	974 392

6.5 Charges constatées d’avance

Charges constatées d'avance		
En euros	Déc-24	Déc-23
Véhicules	-	105 154
Locations	39 320	49 109
Entretien et maintenance	7 121	2 715
Assurances	6 202	92
Etude et documentations	467	3 763
Honoraires	16 154	2 577
Publicité et marketing	-	-
Cotisations	672	259
Taxes diverses	-	14
Charges sociales	67	4 745
Total des charges constatées d'avance	70 004	168 428



7 Passif

7.1 Capital social

Le capital social est entièrement libéré, il est composé de parts sociales :

Capital social			
En euros	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social
Au 31 Décembre 2023	1 566	15,24	23 870
Augmentations	-	-	-
Diminutions	-	-	-
Au 31 Décembre 2024	1 566	15,24	23 870

7.2 Variation des capitaux propres

Variations des capitaux propres						
En euros	Déc-23	Augmentation / Diminution	Affectation du résultat 2023	Dividendes	Résultat de l'exercice	Déc-24
Capital social	23 870	-	-	-	-	23 870
Prime d'émission	72 173	-	-	-	-	72 173
Reserve Légale	2 387	-	-	-	-	2 387
Autres réserves	241 530	-	35 502	-	-	277 032
Report à nouveau	1 740 631	-	-	-	-	1 740 631
Résultat de l'exercice	1 235 502	-	(35 502)	(1 200 000)	2 005 493	2 005 493
Subventions d'investissement	1 086 380	(304 575)	-	-	-	781 805
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
Total	4 402 472	(304 575)	(0)	(1 200 000)	2 005 493	4 903 390

Une distribution de dividendes a été réalisée lors de l'affectation du résultat 2023, au profit de l'associé unique Hary Participations, pour un montant de 1 200 000 euros (assemblée générale ordinaire du 28 Juin 2024).

Subvention d'investissement (voir faits marquants).

Etat des provisions				
En euros	Déc-23	Dotations	Reprises	Déc-24
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	426 144	-	426 144	-
Autres provisions pour risques et charges	436 000	30 000	211 000	255 000
Provisions pour risques et charges	862 144	30 000	637 144	255 000
Comptes clients	8 192 081	163 001	7 621 221	733 860
Autres provisions dépréciations	-	-	-	-
Provision pour dépréciation	8 192 081	163 001	7 621 221	733 860
Total	9 054 224	193 001	8 258 365	988 860

A la suite de la résolution de la plupart des litiges avec les clients de la société, les provisions pour dépréciation constatées ont été reprises en résultat d'exploitation et les pertes sur créances irrécouvrables enregistrées en charges d'exploitation, à l'exception du litige avec le client CEER, où la reprise de provision de 6,7 millions d'euros a été enregistrée en résultat exceptionnel en 2024 (voir note 8.3).



Decode the future

7.4 Etats des échéances des dettes

Etat des dettes				
En euros	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	-	-	-	-
à un an maxi	3 001	3 001	-	-
à + de un an	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 960 849	1 960 849	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 476 046	2 476 046	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 419 753	1 419 753	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	2 216 806	2 216 806	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	101 207	101 207	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	4 957	4 957	-	-
Dette représentative de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	8 361 079	8 361 079	-	-
Total	16 543 698	16 543 698	-	-

La baisse significative des dettes fournisseurs entre les 31 décembre 2023 et 2024 s’explique en très grande partie par le décaissement des dettes intra-groupe avec la société Hary Participation. En décembre 2024 le groupe a procédé au règlement des créances et des dettes intra-groupe par compensation, conduisant de ce fait à des soldes créances clients et dettes fournisseurs de moindre importance.

Les dettes de personnel et comptes rattachés correspondent notamment à la provision 2024 au titre de la participation et de l’intéressement.

Les produits constatés d’avance sont relatifs à la méthode de reconnaissance du revenu, ce dernier étant issu de contrat d’abonnement, et enregistré linéairement chaque mois sur la durée des contrats concernés (voir note 5.6).



Decode the future

7.5 Charges à payer

Charges à payer		
En euros	Déc-24	Déc-23
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	3 131
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	-	-
Dettes financières	-	3 131
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	830 377	1 123 895
Dettes fiscales et sociales	3 181 919	3 651 804
Des dettes d'exploitation	4 012 296	4 775 699
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
Dettes diverses	-	-
Total des charges à payer	4 012 296	4 778 830

Les dettes fiscales et sociales concernent principalement les provisions pour intéressement et participations des salariés.



8 Compte de résultat

8.1 Produits d'exploitation

Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires				
En euros	France	CEE + Export	2024	2023
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de services	27 696 166	14 576 122	42 272 288	59 760 180
Total	27 696 166	14 576 122	42 272 288	59 760 180

En 2023, la Société a enregistré en chiffre d'affaires le dernier terme du contrat de costing solutions avec la société CEER pour 12 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de la Société comprend également la refacturation des services de production à la société-mère Hary Participations conformément au contrat en vigueur, pour un montant de 18,5 millions d'euros en 2024 contre 19,2 millions d'euros en 2023.

8.2 Résultat financier

Résultat Financier		
En euros	2024	2023
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	483 988
Reprises sur provisions et transferts de charges	426 144	-
Différences positives de change	8 334	7 279
Produits financiers	434 478	491 267
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	31 252	989 012
Différences négatives de change	338 640	2 865
Charges financières	369 892	991 876
Résultat financier	64 586	(500 609)

Les reprises sur provisions et transferts de charges correspondent à la reprise de provision pour perte de change sur une créance client libellée en dollars. La perte réellement subie a été enregistrée en différence négative de change pour 338 640 euros.



8.3 Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel		
En euros	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	264 801	69 213
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 874 519	-
Produits exceptionnels	7 139 320	69 213
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 680 522	36 512
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	268 154	289 325
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Charges exceptionnelles	8 948 675	325 837
Résultat exceptionnel	(1 809 356)	(256 623)

Les « reprises sur provisions et transferts de charges » correspondent principalement à la reprise de provision pour dépréciation du client CEER pour 6,7 millions euros, à la suite du protocole d'accord signé en Octobre 2024. Cette provision avait été constituée en 2023.

Une charge exceptionnelle de 7,6 millions d'euros a été enregistrée en « charges exceptionnelles sur opérations de gestion », elle correspond au montant de la créance devenue irrécouvrable et concerne ce même client. La retenue à la source prélevée sur le règlement perçu dans le cadre de ce protocole, a été également constatée en « charges exceptionnelles sur opérations de gestion », en tant que correction sur exercice antérieur pour 736 845 euros.

Le solde du montant des « charges exceptionnelles sur opérations de gestion » concerne des coûts de réorganisation.

8.4 Ventilation de l'impôt

Ventilation de l'impôt				
En euros	Avant impôt	Impôt	Crédit impôt	Net
Résultat courant	4 447 026	(378 915)	768 803	4 836 914
Résultat exceptionnel	(1 809 356)	-	-	(1 809 356)
Réserve spéciale de participation	(1 022 065)	-	-	(1 022 065)
Résultat comptable	1 615 605	(378 915)	768 803	2 005 493

Un crédit d'impôt recherche (CIR) a été déterminé au titre de l'exercice 2024 pour un montant de 768 803 euros.

A2MAC1 fait partie du Groupe d'intégration fiscal formé par Diamond TopCo depuis le 1^{er} Janvier 2024 (auparavant par le Groupe fiscal formé par la Financière Hary). Voir également les notes 4.2 et 5.8.



9 Informations diverses

9.1 Effectif moyen du personnel

L’effectif moyen sur l’exercice est constitué de 231 salariés.

Effectifs au 31/12/2024		
En nombre	2024	2023
Cadres	96	101
Agents de maîtrise	41	39
Employés	89	90
Ouvriers	0	0
Apprentis	5	0
Total effectif	231	230

9.2 Rémunération allouée aux dirigeants de la société

Au titre de l’exercice 2024, aucune rémunération n’a été allouée aux organes d’Administration et de Direction dans le cadre spécifique de leur mandat social.

9.3 Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l’intégration globale dans les comptes de la société Diamond TopCo, 24 quai Alphonse Le Gallo, 92100, Boulogne-Billancourt (SIRET : 92175377800023).

9.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de l’exercice comptable, les honoraires des commissaires aux comptes pour les comptes sociaux s’élèvent à 36 700 € hors taxes et hors frais.

9.5 Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

9.6 Garanties financières

Néant



9.7 Engagement sur le personnel

Les engagements hors bilan pour la retraite chez A2Mac1 EURL s'élèvent à 3 817 milliers d'euros (y compris charges sociales de 46,4% cadres et 33,8% non cadres) au 31 décembre 2024 contre 7 733 milliers d'euros (y compris charges sociales 45%) au 31 décembre 2023. Ce montant a été calculé selon les critères ci-après : taux d'actualisation : 3.65% (identique N-1) ; taux de croissance des salaires : 1,5% contre 2% en N-1 ; âge de départ à la retraite : 64 ans et table de taux de mortalité : TF00-02, inchangée. Le taux de turnover est de 12% contre 0% retenu en 2023.

A noter qu'en contrepartie de ces engagements, un contrat indemnités fin de carrière a été souscrit le 23 décembre 2010. La valeur du fonds collectif au 31 décembre 2024, y compris intérêts courus ressort à 634 574 euros. Aucun versement, ni retrait n'ont été effectués sur l'exercice. Un second contrat a été signé le 27 décembre 2012 afin de couvrir les indemnités de congédiement. La valeur de ce fonds collectif au 31 décembre 2024 ressort à 36 391 euros. Aucun versement ni retrait n'ont été effectué sur ce contrat au cours de l'exercice.

9.8 Parties liées

Conformément aux contrats en vigueur, au cours de l'exercice 2024, la Société A2MAC1 a facturé des services de production de données pour un montant total de 16 452 865 euros à la Société Hary Participations ainsi que des frais de R&D pour 2 041 914 euros, conformément au contrat en vigueur.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise à disposition, par Hary Participations à A2MAC1, de la plateforme logiciel IBP en vue de sa distribution sur le marché automobile, A2MAC1 a versé une rémunération de 11 593 343 euros à Hary Participations.

La société BidCo a refacturé des services de support et d'assistance pour 394 966 euros à la société A2MAC1, conformément au contrat en vigueur.

Dans le cadre de la convention de cash pooling en vigueur, la Société A2MAC1 détient une créance de 1 031 441 euros sur la Société Hary Participation au 31 décembre 2024. A2MAC1 a facturé un montant net d'intérêt de 16 143 euros au titre de 2024.

9.9 Evènements postérieurs à la clôture

Néant



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex



160, rue Louis Victor de Broglie
51430 Bezannes

A2MAC1 EURL

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

FCN
S.A. à conseil d'administration
Capital de 10 758 176 euros – RCS Reims 337 080 089

A2MAC1 EURL

Société à responsabilité limitée au capital de 23.870 euros
410 517 767 RCS Saint-Quentin

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique de la société A2MAC1 EURL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2MAC1 EURL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA

Courbevoie, le 7 mai 2025

DocuSigned by:
 Christophe Patouillère
752215AC82694B7...

Christophe Patouillère

Associé

FCN

Reims, le 7 mai 2025

DocuSigned by:
 Jean-Michel François
0A5A03005E5F47C...

Jean-Michel François

Associé



Decode the future

1 Bilan Actif

Actif					
En euros	Note	Montant Brut	Amort. Dépréc.	Net Déc-24	Net Déc-23
Capital souscrit non appelé		-	-	-	-
Frais d'établissement		-	-	-	-
Frais de développement		861 406	861 406	-	42 782
Concessions, brevets et droits similaires		469 362	468 852	510	2 679
Fonds commercial, droit au bail		670 000	-	670 000	670 000
Autres immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Avances et acomptes		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	6.1	2 000 768	1 330 259	670 510	715 461
Terrains		373 081	214 157	158 924	182 121
Constructions		2 453 132	1 678 923	774 209	877 078
Installations techniques, mat. et outillage		4 539 907	2 994 268	1 545 639	1 902 486
Autres immobilisations corporelles		3 234 117	2 413 234	820 884	1 084 279
Immobilisations en cours		20 000	-	20 000	10 000
Avances et acomptes		-	-	-	-
Immobilisations corporelles	6.1	10 620 237	7 300 582	3 319 655	4 055 964
Participations par mise en équivalence		-	-	-	-
Autres participations		-	-	-	-
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-
Autres titres immobilisés		-	-	-	-
Prêts		-	-	-	-
Autres immobilisations financières		90 877	-	90 877	63 474
Immobilisations financières		90 877	-	90 877	63 474
Actif immobilisé		12 711 882	8 630 840	4 081 042	4 834 899
Stock et en-cours					
Matières premières, approvisionnements		-	-	-	-
En-cours de production de biens		-	-	-	-
En-cours de production de services		-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis		-	-	-	-
Marchandises		-	-	-	-
Créances					
Avances, acomptes versés sur commandes	6.3	207 456	-	207 456	47 456
Créances clients et comptes rattachés	6.3 & 6.5	14 031 818	733 860	13 297 958	37 981 858
Autres créances	6.3 & 6.5	4 031 111	-	4 031 111	6 022 937
Capital souscrit et appelé, non versé		-	-	-	-
Divers					
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
(Donc actions propres) :		-			
Disponibilités	6.4	14 517	-	14 517	7 197
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance	6.6	70 004	-	70 004	168 428
Actif circulant	6.3	18 354 907	733 860	17 621 046	44 227 877
Frais d'émission d'emprunts à étaler		-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-
Ecarts de conversion actif		-	-	-	426 144
Total général		31 066 789	9 364 700	21 702 088	49 488 920



Decode the future

2 Bilan Passif

Passif			
En euros	Note	Déc-24	Déc-23
Capital social ou individuel	7.1	23 870	23 870
Primes d’émission, de fusion, d’apport		72 173	72 173
Ecarts de réévaluation		-	-
Réserve légale		2 387	2 387
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		277 032	241 530
Report à nouveau		1 740 631	1 740 631
Résultat de l’exercice : bénéfice / (perte)		2 005 493	1 235 502
Situation nette		4 121 585	3 316 092
Subventions d’investissement		781 805	1 086 380
Provisions réglementées		-	-
Capitaux propres	7.2	4 903 390	4 402 472
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées		-	-
Autres fonds propres		-	-
Provisions pour risques		255 000	862 144
Provisions pour charges		-	-
Provisions pour risques et charges	7.3	255 000	862 144
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7.4	3 001	3 131
Emprunts et dettes financières divers	7.4	-	803 396
Dettes d’exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7.4 & 7.5	1 960 849	23 671 168
Dettes fiscales et sociales	7.4 & 7.5	6 213 812	8 849 583
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes	7.4	4 957	73 450
Compte de régularisation			
Produits constatés d’avance		8 361 079	10 821 506
Dettes	7.4	16 543 698	44 222 234
Ecarts de conversion passif	7.4	-	2 069
Total général		21 702 088	49 488 920



Decode the future

3 Compte de résultat

Compte de résultat			
En euros	Note	2024	2023
Ventes de marchandises		-	-
Production vendue de biens		176 791	72 576
Production vendue de services		42 095 498	59 687 605
Chiffres d'affaires nets	8.1	42 272 288	59 760 180
Production stockée		-	-
Production immobilisée		-	-
Subventions d'exploitation		10 267	23 333
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges		1 197 609	722 520
Autres produits		2 037	14 634
Produits d'exploitation		43 482 201	60 520 668
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		-	-
Variation de stock (marchandises)		-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements		46 496	82 250
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		-	-
Autres achats et charges externes		18 812 214	25 404 042
Impôts, taxes et versements assimilés		451 695	403 893
Salaires et traitements		13 102 276	14 939 983
Charges sociales		5 248 833	5 320 112
Dotations d'exploitation		1 191 591	9 828 571
Autres charges		246 656	392 995
Charges d'exploitation		39 099 761	56 371 846
Résultat d'exploitation		4 382 440	4 148 822
Produits financiers			
Produits financiers de participations		-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		-	483 988
Reprises sur provisions et transferts de charges		426 144	-
Différences positives de change		8 334	7 279
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
Charges financières			
Dotations financières aux amortissements et provisions		-	-
Intérêts et charges assimilées		31 252	989 012
Différences négatives de change		338 640	2 865
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
Résultat financier	8.2	64 586	(500 609)
Résultat courant avant impôts		4 447 026	3 648 212
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		264 801	69 213
Reprises sur provisions et transferts de charges		6 874 519	-
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		8 680 522	36 512
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		268 154	289 325
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		-	-
Résultat exceptionnel	8.3	(1 809 356)	(256 623)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		1 022 065	1 577 712
Impôts sur les bénéfices	8.4	(389 888)	578 375
Total des produits		51 055 999	61 081 148
Total des charges		49 050 506	59 845 646
Bénéfice ou (perte)		2 005 493	1 235 502



4 Activité de la société et faits marquants de l'exercice

4.1 Activité de la société

Le Groupe A2MAC1 est un acteur majeur dans le domaine de la production d'information pour le marché automobile.

Le Groupe A2MAC1 est le principal fournisseur de données de référence et d'analyses critiques pour l'industrie automobile (activité dites de benchmarking). Le Groupe A2MAC1 propose à ses clients un ensemble de solutions de benchmarking (Technology Insight), de calcul des coûts (Costing Solutions) et de consommation carbone (Sustainability Solutions) sous la forme de plus de 60 produits. Ces solutions permettent à tous les clients liés à l'industrie automobile (constructeurs, accessoristes, fournisseurs de matières, conseils, analystes...) d'analyser la concurrence, de renforcer leurs capacités d'innovation dans la conception de pièces et plateformes automobiles, et d'optimiser les coûts de fabrication.

Le Groupe A2MAC1 commercialise ainsi l'ensemble de ces bases de données techniques regroupé au sein de sa plateforme logiciel IBP (IBP software platform), aux industriels de l'automobile, principalement sous la forme de contrats d'abonnement annuels ou pluriannuels, mais également sous la forme de missions en mode service à la demande.

4.2 Faits marquants de l'exercice

Rappel de l'opération du 8 février 2023.

Le 8 Février 2023, à l'issue de la réorganisation du capital du Groupe, le fonds d'investissement Providence Equity Partners a fait son entrée au capital, à part égale avec le fonds Five Arrows présent depuis 2017. L'opération a été financée par apport en capital et par un programme d'émission de dette obligataire, permettant notamment le refinancement de la dette pré-existante.

La Société Diamond TopCo, est une holding constituée aux termes d'un acte sous signatures privées à Paris en date du 16 novembre 2022, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés le 28 novembre 2022 sous le numéro RCS PARIS 921 753 778. Elle a clôturé son premier exercice le 30 Novembre 2022.

Elle est la tête du nouveau Groupe ainsi constitué qui opère sur les continents Européen (France, Allemagne, Turquie), Américain (USA, Mexique) et Asiatique (Inde, Chine, Thaïlande, Corée du Sud, Japon).

Groupe d'intégration fiscale

En date du 22 avril 2024, la société Diamond TopCo a élargi le périmètre de son Groupe fiscal intégré, formé par les sociétés Diamond TopCo et Diamond BidCo, dans le cadre des articles 223A et 223 L 6-d du Code Général des Impôts afin d'être également seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles à l'impôt sur les sociétés pour les sociétés suivantes Financière Hary, Hary Participations, A2MAC1 et la société Immobilière Hary.

Ces sociétés ont fait partie du Groupe d'intégration fiscal formé par la société Financière Hary qui a pris fin le 31 décembre 2023 à la suite de l'opération financière du 8 février 2023 et la création de la société Diamond TopCo.

A compter du 1er Janvier 2024, un seul Groupe fiscal demeure, dont la tête de Groupe est la société Diamond TopCo.

Subvention d'investissement

Le 6 janvier 2021, la Société A2MAC1 a obtenu auprès de la BPI une subvention de 1 086 380 euros dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissement (2021 à 2024), se terminant le 15 février 2024. La société a obtenu un dernier versement en Octobre 2024 d'un montant de 227 621€, portant ainsi le total de la subvention à 1 042 406 euros.

Activité de la Société A2MAC1 Eurl

Le chiffre d'affaires de la Société en 2024 s'établit à 42,3 millions d'euros, en baisse de 17,5 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. En 2023, le contrat de costing enregistré avec la société automobile CEER pour 12 millions d'euros était un projet exceptionnel qui ne s'est pas répété en 2024 et qui avait fait l'objet en 2023 d'une provision pour dépréciation de créances de 6,7 millions d'euros.



Le résultat net de la société s’établit à 2,0 millions d’euros en progression de 0,8 millions d’euros par rapport à l’exercice précédent. Cette variation s’explique principalement par la baisse de provision client CEER de 6,7 millions d’euros et d’autres provisions clients pour 2 millions d’euros, par la réduction de 5,4 millions d’euros des frais d’utilisation de la plateforme suite à la baisse du chiffre d’affaires, et par la baisse des charges financières et fiscales pour 1,5 millions d’euros.

5 Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l’exploitation, permanence des méthodes comptables d’un exercice à l’autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d’établissement et de présentation des comptes annuels (ANC n°2014-03).

La méthode de base retenue pour l’évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

5.1 Immobilisations

5.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l’actif immobilisé correspond à leur coût d’acquisition ou de production à la date d’entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d’utilisation de ces actifs, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Ces éléments n’ont pas fait l’objet d’une réévaluation légale ou libre.

Les immobilisations à durée de vie définie sont amorties de manière linéaire afin de prendre en compte la dépréciation économique des biens.

Lorsque la valeur actuelle d’un élément de l’actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle de l’actif concerné par la constatation, selon le cas, d’un amortissement exceptionnel ou d’une dépréciation.

Les durées d’amortissement pratiquées sont les suivantes :

Durée d'amortissements		
Immobilisation	Mode d'amortissements	Durée amortissement
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 à 5 ans
Concessions et brevets	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	10 à 30 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Linéaire	1 à 5 ans
Installations générales, agencements, aménagements divers	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties mais font l’objet d’une revue de leur valorisation en cas de survenance d’événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an.

Lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur nette comptable de l’actif, une dépréciation est constituée.



5.1.2 Immobilisations financières

Les titres de participation sont les titres de filiales acquises ou créées dans le cadre de l'activité de l'entreprise et que la société détient à 100% dans la plupart des cas.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, incluant le prix d'achat, les frais accessoires directement attribuables à l'acquisition du titre (comme les frais de courtage, les frais juridiques, etc.).

Les titres de participation ne sont pas amortis. Toutefois, des provisions pour dépréciation peuvent être constituées si la valeur réelle du titre est inférieure à sa valeur d'acquisition, et ce, si la dépréciation est jugée durable. Cette dépréciation est constatée à travers une provision pour perte de valeur.

Les autres immobilisations financières sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. En cas d'évaluation à une valeur inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

5.2 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

Deux approches sont utilisées pour calculer la dépréciation :

- les créances les plus significatives ou faisant l'objet d'une procédure de recouvrement ont été analysées au cas par cas, et dépréciées en fonction d'éléments probants quant à leur caractère irrécouvrable ;
- les autres créances sont dépréciées en fonction de leur antériorité caractérisant, selon l'expérience de la société, un risque de non recouvrement.

5.3 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

5.4 Opérations en devises étrangères

Les achats et ventes en devises sont enregistrés aux taux du jour des opérations.

En fin d'année, l'entité calcule, devise par devise, ses positions de change relatives aux créances, dettes ou contrats à terme libellés dans une même devise ou ayant des termes voisins, sur la base du cours de change précédant la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change nets latents sont portés en écart de conversion au bilan ; les pertes nettes latentes sont provisionnées et les gains nets latents ne sont pas enregistrés au compte de résultat.

5.5 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges correspondent à des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise, mais correspondent à une obligation probable ou certaine à la date de clôture et qui peut être estimé de façon fiable.

5.6 Chiffre d'affaires

La commercialisation de la plateforme logiciel IBP est notamment réalisée à travers des contrats d'abonnement annuels ou pluriannuels. Le chiffre d'affaires est alors reconnu de façon linéaire mensuellement sur la durée du contrat d'abonnement ainsi souscrit par les clients de la société. La facturation est en revanche faite une fois l'ensemble des éléments contractuels recueillis et au moment de l'ouverture des accès à la plateforme, en une seule fois, pour la totalité du montant, dans la plupart des contrats. En contrepartie, la société comptabilise un produit constaté d'avance qui sera repris par résultat en chiffre d'affaires chaque mois sur la durée totale du contrat.



5.7 Résultat exceptionnel

Les éléments enregistrés en résultat exceptionnel se réfèrent à un nombre limité d'événements de revenus ou de charges inhabituels ou exceptionnels - d'un montant cumulé particulièrement significatif - tels que les coûts de réorganisation et de restructuration, les pertes de valeur constatées suite à des dépréciations, les gains et pertes sur cessions d'actifs non courants, les litiges avec les clients, les fournisseurs ou des employés. Ils peuvent également comprendre des coûts liés à des exercices antérieurs et à des corrections d'erreurs ou d'estimation.

La mise en évidence de ces éléments significatifs facilite l'évaluation de la performance sous-jacente de la société.

5.8 Impôts et intégration fiscale

Dans le cadre de la mise en place de l'intégration fiscale, la société Diamond TopCo s'est constituée, depuis le 1er Janvier 2024, seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle dus par le Groupe formé par elle-même et les sociétés qu'elle détient directement ou indirectement à 95 %, en application des dispositions de l'article 223A et suivants du code général des impôts (voir faits marquants).

La convention d'intégration prévoit que les sociétés membres verseront à la société TopCo, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe et ce quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles avaient été imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés auraient bénéficié en l'absence d'intégration. Ainsi, il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

Chaque filiale pourra ainsi imputer sur sa base imposable à l'IS ses déficits reportables, dans les conditions de droit commun. Chaque filiale pourra, de même, imputer sur sa charge d'IS à contribuer au Groupe intégré, les crédits d'impôt et avoirs fiscaux transmis à la société tête du Groupe fiscal.

Les économies d'impôt résultant de l'application du régime de l'intégration fiscale sont définitivement acquises par la société intégrante.

5.9 Dérogations aux principes généraux

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



6 Actif

6.1 Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles - Brut				
En euros	Déc-23	Augmentations	Diminutions	Déc-24
Frais d'établissement et de développement	894 175	-	32 769	861 406
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 151 322	-	11 960	1 139 362
Total des immobilisations incorporelles	2 045 497	-	44 729	2 000 768

Immobilisations incorporelles - Amortissements				
En euros	Déc-23	Dotations	Diminution ou reprises	Déc-24
Frais d'établissement et de développement	851 394	42 782	32 769	861 406
Autres postes d'immobilisations incorporelles	478 643	2 169	11 960	468 852
Total des immobilisations incorporelles	1 330 036	44 951	44 729	1 330 259

Immobilisations incorporelles - Net				
En euros	Déc-23	Acquisitions et dotations	Reprises et cessions	Déc-24
Frais d'établissement et de développement	42 782	(42 782)	-	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	672 679	(2 169)	-	670 510
Total des immobilisations incorporelles	715 461	(44 951)	-	670 510

Les autres immobilisations incorporelles correspondent principalement au fonds de commerce CORAM acquis en Mars 2022 pour 650 000 euros, non amorti.



Decode the future

Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles - Brut				
En euros	Déc-23	Augmentations	Diminutions	Déc-24
Terrains	373 081	-	-	373 081
Constructions sur sol propre	2 465 385	-	12 254	2 453 132
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	4 410 778	148 135	19 006	4 539 907
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	2 092 552	11 076	4 046	2 099 582
Matériel de transport	92 989	-	-	92 989
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 257 421	55 656	271 531	1 041 546
Immobilisations corporelles en cours	10 000	10 000	-	20 000
Total des immobilisations corporelles	10 702 206	224 867	306 837	10 620 237

Immobilisations corporelles - Amortissements				
En euros	Déc-23	Dotations	Diminution ou reprises	Déc-24
Terrains	190 960	23 197	-	214 157
Constructions sur sol propre	1 588 307	102 869	12 254	1 678 923
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	2 508 292	503 791	17 815	2 994 268
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	1 287 119	184 645	205	1 471 559
Matériel de transport	92 989	-	-	92 989
Matériel de bureau et mobilier informatique	978 575	139 121	269 011	848 685
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Total des immobilisations corporelles	6 646 242	953 623	299 284	7 300 582

Immobilisations corporelles - Net				
En euros	Déc-23	Acquisitions et dotations	Reprises et cessions	Déc-24
Terrains	182 121	(23 197)	-	158 924
Constructions sur sol propre	877 078	(102 869)	-	774 209
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	1 902 486	(355 655)	1 191	1 545 639
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	805 434	(173 569)	3 841	628 023
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier informatique	278 846	(83 466)	2 520	192 860
Immobilisations corporelles en cours	10 000	10 000	-	20 000
Total des immobilisations corporelles	4 055 964	(728 756)	7 553	3 319 655



6.2 Etat des échéances des créances

Etat des créances			
En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	90 877	90 877	-
Total actif immobilisé	90 877	90 877	-
Actif circulant	-	-	-
Clients douteux ou litigieux	891 972	891 972	-
Autres créances clients	13 139 846	13 139 846	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 887	5 887	-
Impôts sur les bénéfices	12 104	12 104	-
Taxe sur la valeur ajoutée	437 866	437 866	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Divers	-	-	-
Groupe et associés	1 421 329	1 421 329	-
Débiteurs divers	2 153 925	2 153 925	-
Total actif circulant	18 062 929	18 062 929	-
Charges constatées d'avance	70 004	70 004	-
Total	18 223 811	18 223 811	-

« Autres créances clients » comprend notamment des créances vis-à-vis de la société Hary Participations dans le cadre de la refacturation des frais de plateforme selon les termes contractuels. La baisse significative des créances clients entre les 31 décembre 2023 et 2024 s’explique en très grande partie par l’encaissement des créances intra-groupe avec la société Hary Participation et par le paiement du solde de la créance avec le client CEER.

En décembre 2024 le groupe a procédé au règlement des créances et des dettes intra-groupe par compensation, conduisant de ce fait à des soldes créances clients et dettes fournisseurs de moindre importance.

Le poste «Groupe et associés » correspond au compte courant avec la société mère Hary Participations dans le cadre de la centralisation de trésorerie (cash pooling).

6.3 Valeurs mobilières de placement, équivalents de trésorerie et disponibilités

Ce poste est constitué des soldes bancaires.



Decode the future

6.4 Produits à recevoir

Produits à recevoir		
En euros	Déc-24	Déc-23
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	22 011	-
Autres créances	2 157 934	974 392
Créances	2 179 946	974 392
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	-	-
Disponibilités et divers	-	-
Total des produits à recevoir	2 179 946	974 392

6.5 Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance		
En euros	Déc-24	Déc-23
Véhicules	-	105 154
Locations	39 320	49 109
Entretien et maintenance	7 121	2 715
Assurances	6 202	92
Etude et documentations	467	3 763
Honoraires	16 154	2 577
Publicité et marketing	-	-
Cotisations	672	259
Taxes diverses	-	14
Charges sociales	67	4 745
Total des charges constatées d'avance	70 004	168 428



7 Passif

7.1 Capital social

Le capital social est entièrement libéré, il est composé de parts sociales :

Capital social			
En euros	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social
Au 31 Décembre 2023	1 566	15,24	23 870
Augmentations	-	-	-
Diminutions	-	-	-
Au 31 Décembre 2024	1 566	15,24	23 870

7.2 Variation des capitaux propres

Variations des capitaux propres						
En euros	Déc-23	Augmentation / Diminution	Affectation du résultat 2023	Dividendes	Résultat de l'exercice	Déc-24
Capital social	23 870	-	-	-	-	23 870
Prime d'émission	72 173	-	-	-	-	72 173
Reserve Légale	2 387	-	-	-	-	2 387
Autres réserves	241 530	-	35 502	-	-	277 032
Report à nouveau	1 740 631	-	-	-	-	1 740 631
Résultat de l'exercice	1 235 502	-	(35 502)	(1 200 000)	2 005 493	2 005 493
Subventions d'investissement	1 086 380	(304 575)	-	-	-	781 805
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
Total	4 402 472	(304 575)	(0)	(1 200 000)	2 005 493	4 903 390

Une distribution de dividendes a été réalisée lors de l'affectation du résultat 2023, au profit de l'associé unique Hary Participations, pour un montant de 1 200 000 euros (assemblée générale ordinaire du 28 Juin 2024).

Subvention d'investissement (voir faits marquants).



7.3 Etat des provisions

Etat des provisions				
En euros	Déc-23	Dotations	Reprises	Déc-24
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	426 144	-	426 144	-
Autres provisions pour risques et charges	436 000	30 000	211 000	255 000
Provisions pour risques et charges	862 144	30 000	637 144	255 000
Comptes clients	8 192 081	163 001	7 621 221	733 860
Autres provisions dépréciations	-	-	-	-
Provision pour dépréciation	8 192 081	163 001	7 621 221	733 860
Total	9 054 224	193 001	8 258 365	988 860

Les autres provisions pour risques et charges correspondent à des litiges salariés pour l’essentiel.

A la suite de la résolution de la plupart des litiges avec les clients de la société, les provisions pour dépréciation constatées ont été reprises en résultat d’exploitation et les pertes sur créances irrécouvrables enregistrées en charges d’exploitation, à l’exception du litige avec le client CEER, où la reprise de provision de 6,7 millions d’euros a été enregistrée en résultat exceptionnel en 2024 (voir note 8.3).



7.4 Etats des échéances des dettes

Etat des dettes				
En euros	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	-	-	-	-
à un an maxi	3 001	3 001	-	-
à + de un an	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 960 849	1 960 849	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 476 046	2 476 046	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 419 753	1 419 753	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	2 216 806	2 216 806	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	101 207	101 207	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	4 957	4 957	-	-
Dette représentative de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	8 361 079	8 361 079	-	-
Total	16 543 698	16 543 698	-	-

La baisse significative des dettes fournisseurs entre les 31 décembre 2023 et 2024 s’explique en très grande partie par le décaissement des dettes intra-groupe avec la société Hary Participation. En décembre 2024 le groupe a procédé au règlement des créances et des dettes intra-groupe par compensation, conduisant de ce fait à des soldes créances clients et dettes fournisseurs de moindre importance.

Les dettes de personnel et comptes rattachés correspondent notamment à la provision 2024 au titre de la participation et de l'intéressement.

Les produits constatés d’avance sont relatifs à la méthode de reconnaissance du revenu, ce dernier étant issu de contrat d’abonnement, et enregistré linéairement chaque mois sur la durée des contrats concernés (voir note 5.6).



Decode the future

7.5 Charges à payer

Charges à payer		
En euros	Déc-24	Déc-23
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	3 131
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	-	-
Dettes financières	-	3 131
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	830 377	1 123 895
Dettes fiscales et sociales	3 181 919	3 651 804
Des dettes d'exploitation	4 012 296	4 775 699
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
Dettes diverses	-	-
Total des charges à payer	4 012 296	4 778 830

Les dettes fiscales et sociales concernent principalement les provisions pour intéressement et participations des salariés.



8 Compte de résultat

8.1 Produits d’exploitation

Ventilation du montant net du chiffre d’affaires

Chiffre d'affaires				
En euros	France	CEE + Export	2024	2023
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de services	27 696 166	14 576 122	42 272 288	59 760 180
Total	27 696 166	14 576 122	42 272 288	59 760 180

En 2023, la Société a enregistré en chiffre d’affaires le dernier terme du contrat de costing solutions avec la société CEER pour 12 millions d’euros.

Le chiffre d’affaires de la Société comprend également la refacturation des services de production à la société-mère Hary Participations conformément au contrat en vigueur, pour un montant de 18,5 millions d’euros en 2024 contre 19,2 millions d’euros en 2023.

8.2 Résultat financier

Résultat Financier		
En euros	2024	2023
Produits financiers de participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	483 988
Reprises sur provisions et transferts de charges	426 144	-
Différences positives de change	8 334	7 279
Produits financiers	434 478	491 267
Dotations financières aux amortissements et provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	31 252	989 012
Différences négatives de change	338 640	2 865
Charges financières	369 892	991 876
Résultat financier	64 586	(500 609)

Les reprises sur provisions et transferts de charges correspondent à la reprise de provision pour perte de change sur une créance client libellée en dollars. La perte réellement subie a été enregistrée en différence négative de change pour 338 640 euros.



8.3 Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel		
En euros	2024	2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	264 801	69 213
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 874 519	-
Produits exceptionnels	7 139 320	69 213
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 680 522	36 512
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	268 154	289 325
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Charges exceptionnelles	8 948 675	325 837
Résultat exceptionnel	(1 809 356)	(256 623)

Les « reprises sur provisions et transferts de charges » correspondent principalement à la reprise de provision pour dépréciation du client CEER pour 6,7 millions euros, à la suite du protocole d'accord signé en Octobre 2024. Cette provision avait été constituée en 2023.

Une charge exceptionnelle de 7,6 millions d'euros a été enregistrée en « charges exceptionnelles sur opérations de gestion », elle correspond au montant de la créance devenue irrécouvrable et concerne ce même client. La retenue à la source prélevée sur le règlement perçu dans le cadre de ce protocole, a été également constatée en « charges exceptionnelles sur opérations de gestion », en tant que correction sur exercice antérieur pour 736 845 euros.

Le solde du montant des « charges exceptionnelles sur opérations de gestion » concerne des coûts de réorganisation.

8.4 Ventilation de l'impôt

Ventilation de l'impôt				
En euros	Avant impôt	Impôt	Crédit impôt	Net
Résultat courant	4 447 026	(378 915)	768 803	4 836 914
Résultat exceptionnel	(1 809 356)	-	-	(1 809 356)
Réserve spéciale de participation	(1 022 065)	-	-	(1 022 065)
Résultat comptable	1 615 605	(378 915)	768 803	2 005 493

Un crédit d'impôt recherche (CIR) a été déterminé au titre de l'exercice 2024 pour un montant de 768 803 euros.

A2MAC1 fait partie du Groupe d'intégration fiscal formé par Diamond TopCo depuis le 1^{er} Janvier 2024 (auparavant par le Groupe fiscal formé par la Financière Hary). Voir également les notes 4.2 et 5.8.



9 Informations diverses

9.1 Effectif moyen du personnel

L’effectif moyen sur l’exercice est constitué de 231 salariés.

Effectifs au 31/12/2024		
En nombre	2024	2023
Cadres	96	101
Agents de maîtrise	41	39
Employés	89	90
Ouvriers	0	0
Apprentis	5	0
Total effectif	231	230

9.2 Rémunération allouée aux dirigeants de la société

Au titre de l’exercice 2024, aucune rémunération n’a été allouée aux organes d’Administration et de Direction dans le cadre spécifique de leur mandat social.

9.3 Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l’intégration globale dans les comptes de la société Diamond TopCo, 24 quai Alphonse Le Gallo, 92100, Boulogne-Billancourt (SIRET : 92175377800023).

9.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de l’exercice comptable, les honoraires des commissaires aux comptes pour les comptes sociaux s’élèvent à 36 700 € hors taxes et hors frais.

9.5 Engagements financiers

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Néant

9.6 Garanties financières

Néant



9.7 Engagement sur le personnel

Les engagements hors bilan pour la retraite chez A2Mac1 EURL s'élèvent à 3 817 milliers d'euros (y compris charges sociales de 46,4% cadres et 33,8% non cadres) au 31 décembre 2024 contre 7 733 milliers d'euros (y compris charges sociales 45%) au 31 décembre 2023. Ce montant a été calculé selon les critères ci-après : taux d'actualisation : 3.65% (identique N-1) ; taux de croissance des salaires : 1,5% contre 2% en N-1 ; âge de départ à la retraite : 64 ans et table de taux de mortalité : TF00-02, inchangée. Le taux de turnover est de 12% contre 0% retenu en 2023.

A noter qu'en contrepartie de ces engagements, un contrat indemnités fin de carrière a été souscrit le 23 décembre 2010. La valeur du fonds collectif au 31 décembre 2024, y compris intérêts courus ressort à 634 574 euros. Aucun versement, ni retrait n'ont été effectués sur l'exercice. Un second contrat a été signé le 27 décembre 2012 afin de couvrir les indemnités de congédiement. La valeur de ce fonds collectif au 31 décembre 2024 ressort à 36 391 euros. Aucun versement ni retrait n'ont été effectué sur ce contrat au cours de l'exercice.

9.8 Parties liées

Conformément aux contrats en vigueur, au cours de l'exercice 2024, la Société A2MAC1 a facturé des services de production de données pour un montant total de 16 452 865 euros à la Société Hary Participations ainsi que des frais de R&D pour 2 041 914 euros, conformément au contrat en vigueur.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise à disposition, par Hary Participations à A2MAC1, de la plateforme logiciel IBP en vue de sa distribution sur le marché automobile, A2MAC1 a versé une rémunération de 11 593 343 euros à Hary Participations.

La société BidCo a refacturé des services de support et d'assistance pour 394 966 euros à la société A2MAC1, conformément au contrat en vigueur.

Dans le cadre de la convention de cash pooling en vigueur, la Société A2MAC1 détient une créance de 1 031 441 euros sur la Société Hary Participation au 31 décembre 2024. A2MAC1 a facturé un montant net d'intérêt de 16 143 euros au titre de 2024.

9.9 Evènements postérieurs à la clôture

Néant